

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 27 JUIN 2012

Présents : MM. MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, MAILLET, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Suzanne SAGE	à	Anne-Marie ANCHEN
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Yves TOURAINE	à	Marie-Lyse GASTON
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Fabien REICHERT	à	Bernard UTHURRY
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Thérèse LASMARRIGUES	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : André BERNOS, Anne-Marie BARRERE, Patrick SEBAT, Jean-Claude ELICHIRY, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Elisabeth SALTHUN-LASSALLE, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Jean-Marie GINIEIS, Gilles BITAILLOU, Elisabeth LE CHANONY, Nadia SEGAUD.

RAPPORT N° 120627-16-ENV

PLAN LOCAL DE RANDONNEES : ENTRETIEN SAISON 2012

M. MINJUZAN précise que pour l'entretien du Plan Local de Randonnées saison 2012, il est envisagé de faire application de l'article 30 du Code des Marchés Publics et de passer un marché de services de qualification et d'insertion professionnelle par le biais d'une entreprise d'insertion, Estivade.

Les prestations concerneront :

- le débroussaillage manuel, mécanique ou chimique de l'assiette du chemin,
- l'entretien, la correction ou le complément de balisage peinture,
- l'entretien des petits ouvrages d'art,
- l'entretien des passages busés, fossés...,
- la vérification et l'inventaire des dégâts de panneautage directionnel, et son remplacement,
- la vérification et l'inventaire de tous les travaux nécessaires à son maintien en état.

Les travaux d'entretien des itinéraires ont été répartis en tenant compte des possibilités des Services Techniques ce qui nous conduit à confier au prestataire extérieur une dizaine de circuits.

Le montant du marché est de 8 876.66 € TTC.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2012 en section fonctionnement.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché d'entretien du Plan Local de Randonnées 2012 avec Estivade.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 27 juin 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT